



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
d'Ille-et-Vilaine

Rennes, le 7 décembre 2022

Division des Elèves
Affaire suivie par :
Bertrand MOREAU
Chef de division
Chefdivel35@ac-rennes.fr

Jessica BORDERAN
Gestionnaire affectation
T 02 99 25 10 61
ce_divel35-sco5@ac-rennes.fr
1 quai Dujardin - CS 73145
35031 Rennes cedex

L'Inspecteur d'Académie
Directeur académique des services
de l'Education nationale d'Ille et Vilaine

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs des écoles
publiques du département d'Ille et Vilaine
S/C de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs
de l'Education nationale

Objet : Classes à horaires aménagés danse, musique, théâtre – en collège rennais - Conservatoire de Rennes

Pièces jointes :

- La plaquette de présentation CHAM-CHAD-CHAT 23-24
- Fiche " Comment candidater en CHAM-CHAD-CHAT 23-24 "

Mesdames, Messieurs,

En partenariat avec le Conservatoire de Rennes, quatre collèges de Rennes offrent aux élèves entrant en 6^{ème} la possibilité de recevoir en complément de leur formation générale scolaire un enseignement spécifique en musique, danse ou théâtre sur le temps scolaire :

- Collège Les Hautes Ourmes : enseignement danse ou musique (Clarinette, Tuba, Violon ou Violoncelle) débutants ou ayant quelques années de pratique
- Collège Rosa Parks : enseignement pour débutants en théâtre
- Collège Clotilde Vautier : enseignement pour débutants ou non en chant choral
- Collège Anne de Bretagne : Enseignement pour non débutants en Musique (tous instruments ou Maîtrise de Bretagne)

Vous voudrez bien :

- **Remettre dès à présent** à tous les élèves en CM2 de votre école :
 - La plaquette de présentation CHAM-CHAD-CHAT 23-24
 - La fiche " Comment candidater en CHAM-CHAD-CHAT 23-24 "
- **Compléter et retourner pour le 4 avril 2023 au plus tard** à la DIVEL 35 " l'annexe pédagogique obligatoire Ecole" que les candidats au dispositif CHAM-CHAD-CHAT vous auront transmis avant le 24 mars 2023.

Marc TEULIER

